

« Ô VOYAGEURS »

Société par actions simplifiée au capital de 1 100 000 euros
Siège social : 12 rue des Francs Bourgeois – 35000 RENNES
RCS RENNES 843 959 057

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
EN DATE DU 29 NOVEMBRE 2024

PREMIERE RESOLUTION

Pour mémoire

DEUXIEME RESOLUTION

Pour mémoire

TROISIEME RESOLUTION

Pour mémoire

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, prenant acte de l'expiration des mandats du « CABINET VIZZAVONA » représenté par Monsieur Patrice VIZZAVONA, Co-Commissaire aux comptes et du Cabinet « INITIA » représentée par Monsieur Eric MENER, Co-Commissaire aux comptes, décide de ne pas renouveler le mandat du « CABINET VIZZAVONA ».

L'Assemblée générale décide de nommer, et ce pour une durée de six exercices à compter de l'exercice commençant à courir le 1^{er} janvier 2024 :

La société « INITIA »,

Société par actions simplifiée au capital de 152 460 Euros,

Dont le siège est situé 20 rue Jules VALLES – 35000 RENNES

Immatriculée sous le Registre du Commerce et des Sociétés de RENNES sous le numéro 301 241 642

Représentée par **Monsieur Eric MENER**, Commissaire aux comptes.

Vote pour : 81 605 000

Vote contre : 0

Abstention : 0

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée pour accomplir toutes formalités qui seront nécessaires.

Vote pour : 81 605 000

Vote contre : 0

Abstention : 0

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par la Présidente et les associées.

La société « EVALOU »

Présidente

Représentée par Monsieur Nicolas BOITTIN

Le _____

 Nicolas BOITTIN